Audenge

Direction Générale des Services

Affaire suivie par Mme Cécile FINOTTO
☎ : 05 56 03 81 50
N/Réf : NLY/CF/MS - N°2019-038
V/Réf :

Monsieur François BEYRIES
Sous-Préfecture d'Arcachon
55 Boulevard du Général Leclerc
BP 80150
33311 Arcachon Cedex

Audenge, le 19 juillet 2019

OBJET : Stand de tir – transmission des courriers reçus des administrations

Monsieur le Sous-Préfet,

La ville d'Audenge est confrontée à la nécessité de déplacer le stand de tir situé sur son territoire qui n'est plus, et depuis longtemps, en adéquation avec les habitations qui l'entourent.

Lors de la réunion en mairie le 18 mai 2018, vous avez suggéré à la ville et à l'association de tir audengeois d'écrire aux différentes administrations pour connaître leur besoin en termes d'équipement.

Je vous prie de bien vouloir trouver joints à la présente, les différents courriers adressés aux administrations ainsi que leur réponse.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous jugeriez utile.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Sous-Préfet, l'expression de mes salutations distinguées.

MAIRIE D'AUDENGE 33980 Gironde

Nathalie LE YONDRE

Maire d'Audenge

PJ : courriers adressés aux administrations et leur réponse

STAND DE TIR

Récapitulatif des courriers

NOM ADMINISTRATION	DATE ENVOI COURRIER	DATE RETOUR	AVIS	OBSERVATIONS
Ministère de l'intérieur	18 juillet 2018	14 août 2018		délègue au Prefet
Députée PANONACLE	18 juillet 2018	24 juillet 2018	A.R.	en attente d'autres éléments
G.I.G.N.	20 septembre 2018	4 octobre 2018	Défavorable	Pas antenne GIGN dans la région
Sécurité Publique (déminage)	20 septembre 2018	4 octobre 2018	Favorable	en contact avec M. Defontaine
Police Nationale (RAID)	20 septembre 2018	9 novembre 2018	Défavorable	Mais intérressé par la disponibilité des infrasctructures
Douanes	20 septembre 2018	1 octobre 2018	Favorable	~ Pistolets SIG SAUER et PM UMP HK 9mm ~ 100 agents ~chaque agent doit effectuer 6 à 8 tirs annuels à raison de 10 à 12 agents par jour ~ horaires entre 8h30 et 16h30 avec possibilité d'aménagement ~ entrainements de tirs statiques de précisions, tirs avec mise en situation, tir en déplacement à pieds sur de courtes distances
SGAMI / RAID		6 décembre 2018		nous renvoi vers le SAGMI pour avoir les éléments de faisabilité du projet
Pénitentiaire	courrier adressé directement à M. Defontaine	22 mars 2019	Favorable	favorable sur l'utilisation du stand néanmoins pas d'information sur le soutien financier.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Bordeaux le 22 Mars 2019

DIRECTION
DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

DIRECTION INTERREGIONALE DES SERVICES PENITENTIAIRES DE BORDEAUX

DEPARTEMENT RESSOURCES HUMAINES

UNITE DU RECRUTEMENT, DE LA FORMATION ET DES QUALIFICATIONS

Affaire suivie par :
Antonio DA SILVA – RF pôle bordelais
05/35/38/50/12

Le Directeur interrégional
des services pénitentiaires de Bordeaux

à

Monsieur Alain DEFONTAINE
Président de l'association
de tir Audengeoise

Objet : Soutien au projet de déplacement du stand de tir d'Audenge

Monsieur le président,

C'est avec un grand intérêt que je prends connaissance de votre projet de déplacement du stand de tir actuel sur la parcelle répertoriée AI204 sur la commune d'Audenge.

Le centre pénitentiaire de Bordeaux-Gradignan, le plus gros établissement de l'interrégion, avait jusqu'à fin 2017, une convention d'utilisation de vos installations. C'est avec regrets et indépendamment de notre volonté, que cette convention n'a pu être prolongée en 2018. Vous nous aviez fait part des désagréments sonores que subissaient les propriétaires des habitations toutes proches.
Ce déménagement dans une zone reculée du centre ville va indéniablement résoudre cette problématique.

Aussi, je souhaite vous apporter mon soutien quant à l'utilisation de vos structures après déménagement sur la nouvelle parcelle.

De nouvelles unités armées telles que les équipes locales de sécurité pénitentiaire voient le jour au sein de notre administration. Elles viennent développer les équipes déjà en place d'extractions judiciaires (EJ), d'extractions judiciaires vicinales (EJV), d'intervention et de sécurité (ERIS) et les unités hospitalières sécurisées (UHSI) et spécialisées (UHSA).

Le nombre de structures de l'inter région qui disposeront à terme de personnels armés sur la voie publique est en constante augmentation. Les besoins en formation initiale et continue dans le domaine du tir suivront cette évolution des missions.

Votre projet qui inclus une zone de 8100 m² entièrement dédiée aux administrations m'apparaît indispensable à proximité de Bordeaux, dans le contexte de saturation des stands actuellement disponibles.

D.I.S.P. DE BORDEAUX

190 rue de Pessac
33062 BORDEAUX CEDEX
Téléphone : 05.57.81.45.00
Télécopie : 05.56.44.04.11

cecile finotto

De: Alain Defontaine <alain.defontaine@wanadoo.fr>
Envoyé: vendredi 22 mars 2019 19:39
À: cecile finotto
Objet: Association de Tir Audengeoise
Pièces jointes: COURRIER ASSO TIR AUDENGEOISE.PDF

Bonjour Madame Finotto
Je tiens à vous remercier de l'intervention sur le chemin de Grabitère
Celui-ci a été nivelé et la circulation en est plus facile.
Je viens de recevoir (P.J.) un courrier de la Direction de l'Administration Pénitentiaire souhaitant utiliser le futur stand
Le courrier original suivra par la poste
Vous souhaitant un bon week-end
Cordialement
Alain Defontaine

Alain DEFONTAINE
Président de l'ATA
Tél : 06.22.33.23.12

le 16/12
un scan pour DGS
et
classement dans
le dossier.
Stand de tir

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ SUD-OUEST

Bordeaux, le 30 NOV. 2018

-6 DEC. 2018

Madame le Maire,

En réponse à votre courrier du 20 septembre dernier et dans le cadre d'un projet de réalisation d'un nouveau stand de tir sur la commune d'Audenge, vous souhaitez connaître les besoins particuliers des forces de sécurité intérieure (FSI) qui seraient susceptibles de s'entraîner sur ce site, notamment le RAID.

Je tenais à vous remercier pour l'intérêt que vous portez aux conditions d'entraînement de nos policiers et gendarmes. A ce stade, le RAID, contacté, dispose déjà d'une infrastructure de proximité qui lui donne toute satisfaction. Cette unité n'a donc pas vocation à s'abonner à votre stand.

Pour répondre cependant à votre demande, dans le cas d'un emploi par les FSI, la configuration de la future installation, qui devrait s'apparenter à une infrastructure de type ouvert, doit permettre de pratiquer le tir en dynamique, avec les armes de dotation de calibres 9mm et 5.56 notamment, sans risque pour l'utilisateur et son environnement.

Par principe l'agrément de la commission technique zonale des infrastructures de tir (CTZIT) du SGAMI Sud-Ouest est une condition préalable et nécessaire à l'utilisation d'un stand par les forces de sécurité intérieure quand bien même il est homologué par la FFTir. Cet agrément implique une demande préalable adressée au SGAMI Sud-Ouest par le premier service des Forces de Sécurité Intérieure intéressé par cette utilisation.

De la même manière, vos services techniques peuvent se rapprocher du SGAMI Sud-Ouest sous le présent timbre pour disposer des données nécessaires à une première faisabilité de cette nouvelle construction.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de mes plus respectueux hommages.

Monsieur le Secrétaire Général
du SGAMI Sud-Ouest
Stéphane Aubert
89 cours Dupré St Maur
BP 30091
33041 Bordeaux Cedex

La Préfète Déléguée
pour la Défense et la Sécurité

Valérie HATSCH

Madame le Maire
Conseillère Régionale
Mairie d'Audenge
24 Allées de Boissière
33980 AUDENGE

Copie à :
- Direction Générale de la Police Nationale
- DRCPN / Sous-Direction de la prévention, de l'Accompagnement et du Soutien

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Ele
13 NOV. 2018
N°

POLICE NATIONALE

DIRECTION GENERALE
DE LA POLICE NATIONALE
DGPN/Cab/N°2018-6853A
Affaire suivie par : DDPR
☎ 01.40.07.61.53
✉ eric.caremantrant@interieur.gouv.fr

Paris, le 09 NOV. 2018

Madame la maire,

Vous m'avez fait part du projet de déplacement du stand de tir implanté sur votre commune et géré par l'association de tir audengeoise.

Dans ce cadre et afin de garantir l'accès aux installations à l'ensemble des unités des forces de l'ordre, vous souhaitez connaître les contraintes et besoins spécifiques liés aux entraînements au tir des membres de l'antenne du RAID de Bordeaux.

Le RAID souhaite, pour ce qui le concerne, privilégier une solution de proximité qui permette de concilier l'entraînement avec la disponibilité opérationnelle.

Je reste cependant très sensible à la disponibilité de ces infrastructures pour les services de police et je tiens à vous en remercier.

Je vous prie de croire, Madame la maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le préfet,
directeur général
de la police nationale

Eric MORVAN

Madame Nathalie LE YONDRE
Maire d'AUDENGE
24, Allée de Boissière
33 980 AUDENGE

Audenge

Direction Générale des Services
Affaire suivie par Cécile FINOTTO
☎ : 05 56 03 81 50
N/Réf : NLY/CF– 2018 – N° 80

Monsieur Eric MORVAN
Direction Générale de la Police Nationale
Ministère de l'Intérieur
Place Beauvau
75800 PARIS CEDEX 8

Audenge, le 20 septembre 2018

Objet : Recensement des besoins – entraînement stand de tir

Monsieur le Directeur Général,

Je souhaite vous informer de la démarche que la Ville d'Audenge, située en Gironde, au cœur du Bassin d'Arcachon, souhaite mener concernant le stand de tir installé sur son territoire.

En effet depuis de 30 ans, la ville accueille un stand de tir qui est géré par l'Association de Tir Audengeoise.

La situation géographique du stand de tir n'est aujourd'hui plus adaptée au développement de la commune et son déplacement est nécessaire.

A ce jour, plusieurs administrations d'Etat viennent s'entraîner régulièrement au stand de tir (Douanes, la Pénitentiaire, l'ONCFS, Gendarmerie, ONEMA), et il me semble primordial de continuer à garantir un lieu d'entraînement pérenne et adapté aux besoins spécifiques des forces de l'ordre.

Actuellement en phase de conception, nous recensons les besoins des différentes administrations de sécurité publique, afin de construire un équipement moderne, le plus adapté à l'entrainement des forces de l'ordre.

C'est pourquoi, je me permets de vous solliciter afin de connaître vos besoins en termes d'entraînement au tir des agents du RAID de la Gironde et notamment avoir des renseignements techniques comme les disciplines pratiquées, la fréquence des entrainements et le nombre de tireurs susceptibles de venir s'exercer sur notre territoire.

Mes services se tiennent à votre disposition afin de vous adresser tout complément d'information qui vous serait utile au 05 56 03 81 50 ou courrier@mairie-audenge.fr.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de mes salutations distinguées.

MAIRIE D'AUDENGE 33980 Gironde

Nathalie LE YONDRE

Maire d'Audenge
Conseillère Régionale

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le 01/10/ 2018

Mme Stéphanie ELDUAYEN
officier de tir de la direction régionale
de Bordeaux

ARRIVE le :
-5 OCT. 2018

à
Madame le maire d'Audenge
24 allée Ernest de Boissière
33980 AUDENGE

Ref : NLY/CF-2018-N°18

Objet : recherche d'un stand de tir

Madame le Maire,

Officier de tir de la direction régionale de Bordeaux, en réponse à votre courrier du 20 septembre, je vous confirme que nous sommes à la recherche d'installations pour effectuer la formation au tir des agents des douanes de notre direction. Nous utilisions les installations du stand de l'ATA d'Audenge il y a encore quelques mois, avant qu'interviennent des problèmes de voisinages.

- Les armes utilisées sont des Pistolets SIG SAUER et des PM UMP-HK d'un calibre de 9mm.
- Les effectifs sont de 100 agents.
- Chaque agent doit effectuer entre 6 et 8 tirs annuels répartis équitablement dans l'année.
- Le volume de fréquentation de vos installations serait d'environ 60 à 70 jours par an à raison de 10 à 12 agents par jour.
- Les horaires souhaités seraient de 08h30 à 16h30 avec possibilité d'aménagement.
- Les entraînements sont :
  - des tirs statiques de précisions
  - des tirs avec mise en situation
  - de tir en déplacement à pieds sur de courtes distances.

Le projet consultable sur le site internet de l'ATA conviendrait à nos besoins.

Nous sommes disponibles pour une entrevue avec vous afin de définir, plus en détail, les modalités pratiques d'utilisation de ces installations.

Veuillez agréer, Madame le maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Stéphanie ELDUAYEN
CSDS/Officier de tir
DR des douanes de Bordeaux

Audenge

Direction Générale des Services
Affaire suivie par Cécile FINOTTO
☎ : 05 56 03 81 50
N/Réf : NLY/CF– 2018 – N° 82

Direction Régionale de la Douane
1, quai de la douane
CS 31472
33064 BORDEAUX

Audenge, le 20 septembre 2018

Objet : Recensement des besoins – entraînement stand de tir

Monsieur le Directeur,

Je souhaite vous informer de la démarche que la Ville d'Audenge souhaite mener concernant le stand de tir installé sur son territoire.

En effet depuis de 30 ans, la ville accueille un stand de tir qui est géré par l'Association de Tir Audengeoise.

La situation géographique du stand de tir n'est aujourd'hui plus adaptée au développement de la commune et son déplacement est nécessaire.

A ce jour, plusieurs administrations d'Etat viennent s'entraîner régulièrement au stand de tir (Douanes, la Pénitentiaire, l'ONCFS, Gendarmerie, ONEMA), et il me semble primordial de continuer à garantir un lieu d'entraînement pérenne et adapté aux besoins spécifiques des forces de l'ordre.

Actuellement en phase de conception, nous recensons les besoins des différentes administrations de sécurité publique, afin de construire un équipement moderne, le plus adapté à l'entrainement des forces de l'ordre.

C'est pourquoi, je me permets de vous solliciter afin de connaître vos besoins en termes d'entraînement au tir de vos agents et notamment avoir des renseignements techniques comme les disciplines pratiquées, la fréquence des entrainements et le nombre de tireurs susceptibles de venir s'exercer sur notre territoire.

Mes services se tiennent à votre disposition afin de vous adresser tout complément d'information qui vous serait utile au 05 56 03 81 50 ou courrier@mairie-audenge.fr.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

MAIRIE D'AUDENGE 33980 Gironde

Nathalie LE YONDRE

Maire d'Audenge
Conseillère Régionale

Audenge

Direction Générale des Services
Affaire suivie par Cécile FINOTTO
☎ : 05 56 03 81 50
N/Réf : NLY/CF– 2018 – N° 82

Direction Régionale de la Douane
1, quai de la douane
CS 31472
33064 BORDEAUX

Audenge, le 20 septembre 2018

Objet : Recensement des besoins – entraînement stand de tir

Monsieur le Directeur,

Je souhaite vous informer de la démarche que la Ville d'Audenge souhaite mener concernant le stand de tir installé sur son territoire.

En effet depuis de 30 ans, la ville accueille un stand de tir qui est géré par l'Association de Tir Audengeoise.

La situation géographique du stand de tir n'est aujourd'hui plus adaptée au développement de la commune et son déplacement est nécessaire.

A ce jour, plusieurs administrations d'Etat viennent s'entraîner régulièrement au stand de tir (Douanes, la Pénitentiaire, l'ONCFS, Gendarmerie, ONEMA), et il me semble primordial de continuer à garantir un lieu d'entraînement pérenne et adapté aux besoins spécifiques des forces de l'ordre.

Actuellement en phase de conception, nous recensons les besoins des différentes administrations de sécurité publique, afin de construire un équipement moderne, le plus adapté à l'entrainement des forces de l'ordre.

C'est pourquoi, je me permets de vous solliciter afin de connaître vos besoins en termes d'entraînement au tir de vos agents et notamment avoir des renseignements techniques comme les disciplines pratiquées, la fréquence des entrainements et le nombre de tireurs susceptibles de venir s'exercer sur notre territoire.

Mes services se tiennent à votre disposition afin de vous adresser tout complément d'information qui vous serait utile au 05 56 03 81 50 ou courrier@mairie-audenge.fr.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

MAIRIE D'AUDENGE 33980 Gironde

Nathalie LE YONDRE

Maire d'Audenge
Conseillère Régionale

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

-5 OCT. 2018

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÉCURITÉ CIVILE
ET DE LA GESTION DES CRISES

Service de la Planification et de la Gestion des Crises
Sous-Direction des Moyens Nationaux
Groupement D'Intervention du Déminage
Réf : DGSCGC/SPGC/SDMN/GID/Dem Bordeaux/
Affaire suivie par : Philippe DELEMOTTE
Tel : 06.29.90.09.49./05.56.46.27.27.
Mail : philippe.delemotte@interieur.gouv.fr

Bordeaux, le 04 octobre 2018

Le Chef du centre de déminage de Bordeaux

A

Madame le Maire d'Audenge

Objet : Stand de tir d'Audenge

Madame le Maire,

Monsieur Alain DEFONTAINE, président de l'Association de Tir Audengeoise, m'a fait part de son projet de construction du nouveau stand de tir sur la commune d'Audenge.
Ce projet particulièrement abouti, a retenu notre attention car il répond en tout point aux exigeances et au spécificités de nos besoins d'entrainement au tir.

La réservation d'un terrain de 90m par 90m, indépendant avec accès privilégié pour les administrations, nous apportera une plus-value particulièrement appréciée. Ce serait par ailleurs, le seul stand de tir de la région nous proposant ce type service.

Aussi, nous serions heureux de venir nous entrainer dans ce nouveau stand de tir, si ce projet de construction du nouveau stand de tir devenait réalité.

Je vous prie de croire Madame le Maire, en mes sentiments les plus respectueux.

Philippe DELEMOTTE
Chef du centre de Déminage
de Bordeaux

Audenge

Direction Générale des Services
Affaire suivie par Cécile FINOTTO
☎ : 05 56 03 81 50
N/Réf : NLY/CF– 2018 – N° 79

Colonel SAINT-YVES
Direction Départementale de la Sécurité Publique
Hôtel de Police
23, rue François de Sourdis
BP 912
33062 Bordeaux Cedex

Audenge, le 20 septembre 2018

Objet : Recensement des besoins – entraînement stand de tir

Colonel,

Je souhaite vous informer de la démarche que la Ville d'Audenge souhaite mener concernant le stand de tir installé sur son territoire.

En effet depuis de 30 ans, la ville accueille un stand de tir qui est géré par l'Association de Tir Audengeoise.

La situation géographique du stand de tir n'est aujourd'hui plus adaptée au développement de la commune et son déplacement est nécessaire.

A ce jour, plusieurs administrations d'Etat viennent s'entraîner régulièrement au stand de tir (Douanes, la Pénitentiaire, l'ONCFS, Gendarmerie, ONEMA), et il me semble primordial de continuer à garantir un lieu d'entraînement pérenne et adapté aux besoins spécifiques des forces de l'ordre.

Actuellement en phase de conception, nous recensons les besoins des différentes administrations de sécurité publique, afin de construire un équipement moderne, le plus adapté à l'entrainement des forces de l'ordre.

C'est pourquoi, je me permets de vous solliciter afin de connaître vos besoins en termes d'entraînement au tir de vos agents et notamment avoir des renseignements techniques comme les disciplines pratiquées, la fréquence des entrainements et le nombre de tireurs susceptibles de venir s'exercer sur notre territoire.

Mes services se tiennent à votre disposition afin de vous adresser tout complément d'information qui vous serait utile au 05 56 03 81 50 ou courrier@mairie-audenge.fr.

Je vous prie d'agréer, Colonel, l'expression de mes salutations distinguées.

MAIRIE D'AUDENGE 33980 Gironde

Nathalie LE YONDRE
Maire d'Audenge
Conseillère Régionale

courrier

De:	Manni-Dupied Éric ADC (COE GIGN) <eric.manni-dupied@gendarmerie.interieur.gouv.fr>
Envoyé:	mercredi 3 octobre 2018 18:53
À:	courrier
Objet:	Recensement des besoins - entraînement stand de tir - GIGN
Pièces jointes:	avertissement.txt

Courrier de référence : NLY/CF - 2018 - N°81

-4 OCT. 2018
N°

Bonsoir,

Merci de votre courrier sollicitant nos besoins en termes d'entraînement au tir dans votre belle région, cependant, nous n'avons aucune antenne du GIGN en Gironde.

Vous souhaitant bonne réception

Très cordialement

--

Lieutenant **MANNI-DUPIED**, Eric
Etat-Major Commandement du GIGN
eric.manni-dupied@gendarmerie.interieur.gouv.fr
Tél : 01 77 78 40 03
Fax : 01 77 78 40 07

Audenge

Direction Générale des Services
Affaire suivie par Cécile FINOTTO
☎ : 05 56 03 81 50
N/Réf : NLY/CF– 2018 – N° 81

Colonel Laurent PHELIP
Groupe d'Intervention de la Gendarmerie Nationale
Ministère de l'Intérieur
Place Beauvau
75800 PARIS CEDEX 8

Audenge, le 20 septembre 2018

Objet : Recensement des besoins – entraînement stand de tir

Colonel,

Je souhaite vous informer de la démarche que la Ville d'Audenge, située en Gironde, au cœur du Bassin d'Arcachon, souhaite mener concernant le stand de tir installé sur son territoire.

En effet depuis de 30 ans, la ville accueille un stand de tir qui est géré par l'Association de Tir Audengeoise.

La situation géographique du stand de tir n'est aujourd'hui plus adaptée au développement de la commune et son déplacement est nécessaire.

A ce jour, plusieurs administrations d'Etat viennent s'entraîner régulièrement au stand de tir (Douanes, la Pénitentiaire, l'ONCFS, Gendarmerie, ONEMA), et il me semble primordial de continuer à garantir un lieu d'entraînement pérenne et adapté aux besoins spécifiques des forces de l'ordre.

Actuellement en phase de conception, nous recensons les besoins des différentes administrations de sécurité publique, afin de construire un équipement moderne, le plus adapté à l'entrainement des forces de l'ordre.

C'est pourquoi, je me permets de vous solliciter afin de connaître vos besoins en termes d'entraînement au tir des agents du GIGN de la Gironde et notamment avoir des renseignements techniques comme les disciplines pratiquées, la fréquence des entrainements et le nombre de tireurs susceptibles de venir s'exercer sur notre territoire.

Mes services se tiennent à votre disposition afin de vous adresser tout complément d'information qui vous serait utile au 05 56 03 81 50 ou courrier@mairie-audenge.fr.

Je vous prie d'agréer, Colonel, l'expression de mes salutations distinguées.

MAIRIE D'AUDENGE
33980 Gironde

Nathalie LE YONDRE

Maire d'Audenge
Conseillère Régionale

Audenge

Secrétariat du Maire

Affaire suivie par Mme PEETERS
☎ : 05 56 03 81 57
N/Réf : NLY/ CP – 2018 – N° 366

Visa : DGS

Monsieur Alain DEFONTAINE
Président du Tir Audengeois

alain.defontaine@wanadoo.fr

Audenge, le 22 août 2018

OBJET : stand de tir d'Audenge

Monsieur le Président,

Dans la continuité de notre dernière entrevue, je tenais à porter à votre attention la réponse que Monsieur le Ministre de l'Intérieur vient de m'adresser et qui fait suite à mon courrier du 18 juillet l'alertant des difficultés de déplacement du stand de tir dans ma commune soumise à la loi littoral.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Cordialement !

Nathalie LE YONDRE

Maire d'Audenge
Conseillère Régionale

Pièce jointe : copie du courrier du Ministère de l'Intérieur

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

ARRIVÉE
20 AOUT 2018
N°

Le Chef de Cabinet
Conseiller spécial

Paris, le 13 AOUT 2018

Réf. : 18-039342-A / BDC-CE / NR
V/Réf : NLY/CF - 2018 - N° 62

Madame la Maire,

Vous avez appelé l'attention de Monsieur Gérard COLLOMB, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, sur vos difficultés liées au projet d'installation d'un nouveau stand de tir dans la ville d'Audenge.

Le ministre, qui a pris connaissance de vos observations avec attention, m'a chargé de demander au préfet de région Nouvelle Aquitaine, préfet de la Gironde, de procéder à un examen approprié de la situation.

Vous ne manquerez pas d'être tenue informée de la suite qui pourra être réservée à votre démarche.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Madame la Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Jean-Marie GIRIER

Madame Nathalie LE YONDRE
Maire d'Audenge
Conseillère régionale de Nouvelle-Aquitaine
Hôtel de ville
24 allées de Boissière
33980 AUDENGE

Enregistrement : 02/08/2018 (15:54)
Arrivée : 02/08/2018
Registre : 2018-08-13271
VANDEVOORDE Christelle
DIRECTION GENERALE DES SERVICES

ASSEMBLÉE NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Sophie PANONACLE
Députée de la Gironde

Membre de la Commission du Développement durable et de l'Aménagement du territoire

Secrétaire de la Délégation aux Droits des Femmes et à l'Egalité des chances entre les hommes et les femmes

Membre du Conseil National de la Mer et des Littoraux

Madame Nathalie LE YONDRE
Maire d'Audenge
24 allée de Boissière
33980 AUDENGE

ARRIVE le :
02 AOUT 2018
N°

Arcachon, le 24 juillet 2018

Madame le Maire,

Je viens de prendre connaissance de la correspondance que vous avez adressée à Monsieur le Ministre d'État, Ministre de l'Intérieur, relatif au déménagement du stand de tir situé sur le territoire de la commune d'Audenge.

Je vous remercie pour cette information et la communication de ce courrier.

Je reste attentive à l'évolution de ce dossier et vous remercie par avance des éléments que vous pourrez me transmettre par la suite.

Je vous prie de recevoir, Madame le Maire, l'expression de ma meilleure considération.

Bien cordialement

Sophie Panonacle

Sophie PANONACLE

Assemblée nationale
126 rue de l'Université
75355 PARIS 07 SP
01 40 63 93 03
sophie.panonacle@assemblee-nationale.fr

Permanence parlementaire
14 boulevard du Général Leclerc
33120 ARCACHON
05 57 72 23 11
permanence@sophie-panonacle.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

ARRIVÉE
20 AOUT 2018
N°

Le Chef de Cabinet
Conseiller spécial

Paris, le 13 AOUT 2018

Réf. : 18-039342-A / BDC-CE / NR
V/Réf : NLY/CF - 2018 - N° 62

Madame la Maire,

Vous avez appelé l'attention de Monsieur Gérard COLLOMB, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, sur vos difficultés liées au projet d'installation d'un nouveau stand de tir dans la ville d'Audenge.

Le ministre, qui a pris connaissance de vos observations avec attention, m'a chargé de demander au préfet de région Nouvelle Aquitaine, préfet de la Gironde, de procéder à un examen approprié de la situation.

Vous ne manquerez pas d'être tenue informée de la suite qui pourra être réservée à votre démarche.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Madame la Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Jean-Marie GIRIER

Madame Nathalie LE YONDRE
Maire d'Audenge
Conseillère régionale de Nouvelle-Aquitaine
Hôtel de ville
24 allées de Boissière
33980 AUDENGE

Audenge

Direction Générale des Services
Affaire suivie par Cécile FINOTTO
☎ : 05 56 03 81 50
N/Réf : NLY/CF – 2018 – N° 62

Monsieur Gérard COLLOMB
Ministre de l'Intérieur
Place Beauvau
75800 PARIS CEDEX 8

Audenge, le 18 juillet 2018

Objet : Déplacement du stand de tir
P.J. : note de la DDTM
projet d'installation du nouveau stand de tir

Monsieur le Ministre de l'Intérieur,

Je souhaite par la présente vous alerter des difficultés que rencontre la ville d'Audenge, située dans le Département de la Gironde et concernée par la loi Littoral, dans le cadre du déplacement du stand de tir.

Depuis plus de 30 ans, la ville accueille un stand de tir qui est géré par l'Association de Tir Audengeoise.

La situation géographique du stand de tir n'est aujourd'hui plus adaptée au développement de la commune. En effet, il se situe dans un secteur classé au PLU en zone NSL (zone Naturelle à vocation Sportive et Loisirs), au cœur d'un projet de création d'une plaine des sports et d'un secteur en développement.

Afin d'accompagner l'association dans une recherche d'un nouveau lieu et de s'assurer la possibilité du déplacement du stand de tir, j'ai convié notamment les services de la Préfecture de la Gironde, Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement d'Arcachon et les services de l'Etat (DDTM) afin de mener à bien ce projet.

Lors de cette réunion, les services de la DDTM ont indiqué que ce déplacement n'était pas possible sur le foncier repéré sur la commune d'Audenge au regard de l'application de la Loi Littoral (copie de la note adressée par la DDTM) et des dispositions traduites dans le code de l'urbanisme (article L.121-8 du code de l'urbanisme notamment).

La problématique majeure est que cet équipement sportif présente un caractère d'intérêt général puisqu'il accueille plusieurs administrations d'Etat pour des entraînements (Douanes, la Pénitentiaire, l'ONCFS, Gendarmerie, ONEMA). Les administrations françaises (hors armée) ne détiennent aucun lieu d'entraînement et sont en permanence à la recherche de terrain adéquat pour leur pratique.

La fermeture de cet équipement ne permettra plus notamment aux administrations centrales de s'entraîner sur notre territoire, ni dans un proche périmètre puisque les stands de tir sont à priori saturés.
Par ailleurs, c'est plus de 236 licenciés de l'Association Audengeoise qui ne pourront plus s'entraîner et devront se séparer de leur arme de tir.

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le dossier de présentation de l'association de tir et du projet d'installation du nouveau stand afin que vous puissiez en autoriser.

REUNION

Le 06 août 2018 **à 10H30** **lieu : Mairie**

Objet : Stand de Tir

Présents : Mme le Maire – Mme Finotto – M. Landot
M. le Sous-préfet
M. Alain DEFONTAINE (Président du Stand de Tir) + 2 personnes

* réunion avec le Sous-Préfet en mairie

- Points à examiner avec l'Association :

• Quelles nuisances actuelles avec le stand de tir = nuisances sonores 100 décibels à certains moments.

- Contexte compliqué autour du Bassin d'Arcachon pour la pratique de tir sportif.

La gendarmerie s'entraîne à Lège. La police s'entraîne à la Teste.

- Le seul moyen de déroger à la loi littoral est de pouvoir justifier d'un bâtiment qui contribue à la sécurité du territoire. = Avis du Sous-Préfet

~~Peut-on bâtir un projet de ce style là ?~~
Un projet qui contribue d'abord aux administrations publiques (unité de sécurité publique) et accessoirement contribue à la pratique du tir sportif.

→ Mais, les services de police et de gendarmerie ont fait savoir qu'ils ne voulaient pas dénoncer les contrats existants avec les 2 stands de tir. La DDSP n'a pas donné de suite favorable aux besoins.

→ Si on n'arrive pas à ~~conserver~~ convaincre les ~~flux~~ forces de sécurité publique du Bassin, cela sera~~it~~ a compliqué. Cela représente environ 200 personnes. Les conventions passées avec les Administrations Publiques sont renouvelées chaque année.

→ Point dans le dossier avec RAID – GIGN – Sécurité Publique du Bassin. Les éléments pourraient faire basculer le dossier pour obtenir une dérogation du Préfet (Sécurité Civile et Publique).

* visites du Sous-Préfet sur le site actuel du stand de tir et sur le site de "Lubec" pointe/ombre qui pourrait accueillir le stand de tir

COPIE A :	**Le Maire,** **Nathalie LE YONDRE**

COMPTE RENDU

Date	06/08/2018
Objet de la réunion	**Stand de tir**
Présents	M. le Sous-Prefet, Mme le Maire, ATA : 3 personnes

PRINCIPALES CONCLUSIONS

- Voir syméthis pour l'étude faune / flore, il y avait une découverte de plantes protégées (une petite herbe)
- Monsieur Defontaine que le bail du stand de tir de Mérignac arrive à terme dans 3 ans, il y a environ 2 000 tireurs
- Vérifier les compétences de la Métropole « activités sportives »

Présentation par Madame le Maire :
- Depuis 1980, il existe sur Audenge une association de tir sportif.
- A / DH : en borure d'urbanisation, parc d'activité, zone pavillonnaire, plaine des sports
- La loi « littoral » est un frein pour le déplacement du stand de tir mais il existe d'autres contraintes comme la distance à respecter avec les habitations.
- Impossibilité sur les communes du littoral de déplacer le stand de tir
- Autres communes : La teste = Police nationale
  Lège Cap Ferret / Mérignac = gendarmerie
  93% des communes en

Monsieur le Sous-Préfet :
- S'interroge s'il existe des nuisances sonores ?
- ATA indique des nuisances à hauteur de 100 décibels : en fonction du vent, il peut y avoir beaucoup de bruit.
- Le Sous-Préfet va contacter les différentes administrations
- Le site de Lège Cap Ferret est utilisé par la gendarmerie et celui de La Teste par la Police nationale
- Les administrations d'état participent au fonctionnement / financement des stands des tirs
- Conditions de déroger à la loi littoral : « raison de sécurité, équipement contribuant à toutes les administrations d'Etat et qui aurait une utilisation sportive accessoire »
- La gendarmerie ne veut pas abroger leur contrat avec Lège Cap Ferret et La Teste / Cela fragilise notre dossier.

- Projet dont la mission prépondérante est l'entretien au tir des unités de sécurité publique
- Si on n'arrive pas à convaincre les forces de sécurité publique (environ 200 personnes) du territoire de venir à Audenge, cela va être difficile.
- Il faut faire le recensement des besoins dans notre dossier. Cela pourrait faire basculer le dossier et s'inscrire dans la dérogation liée à la sécurité.

Faire du Lobbying
Le financement est-il possible par les administrations d'état ?

Diffusion :